

## Vérités sur le génocide vendéen

Emmanuel LE ROY LADURIE  
**FIGARO LITTÉRAIRE – ESSAIS**  
03/06/1999

Sur ce qu'on appelle aujourd'hui couramment le « génocide vendéen » (et il n'y a plus aucun inconvénient sémantique à accepter ce terme, puisque le mot « Shoah » individualise dorénavant l'indicible tragédie majeure que l'on connaît, celle de 1941-1945, cependant que l'on parle couramment de nos jours, par ailleurs, sans que nul ne s'en offusque, du génocide cambodgien, kurde, kosovar ou tibétain), sur ce génocide vendéen donc, on dispose désormais de l'excellente recherche démographique qu'ont menée successivement les statisticiens Jacques Hussenet et Jacques Dupâquier dans l'intéressante revue *Recherches vendéennes* (1), animée par Alain Gérard, qui publie aujourd'hui *La Terreur et la Vendée*.

La « Vendée militaire » est celle où s'est déroulé le vaste soulèvement de 1793 ; elle s'est littéralement dévouée à cette insurrection. Elle est à cheval sur quatre départements : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée proprement dite et Deux-Sèvres. La « Vendée militaire » comptait en 1793, toute « fourchette » des chiffres étant prise en compte, entre 765 300 et 775 800 habitants à la veille des troubles. Sur ce chiffre, le nombre de morts de 1793 et des années suivantes, par massacre et par épidémie « collatérale », est compris entre 156 000 et 195 000. Si l'on se borne à travailler sur les moyennes de ces chiffres, on parvient à 175 000 morts sur 770 000 habitants, soit 22,7 % : un sur quatre ou cinq.

A partir de cette base, une « base de données » qui vaut très largement nombre de grands massacres du XX<sup>e</sup> siècle, Alain Gérard, encore lui, donne un très remarquable récit complet et détaillé de la catastrophe, tout en définissant, d'autre part, le socle idéologique à partir duquel a pu s'effectuer cet assassinat de masse. Rappelons à ce propos une évidence, car il faut bien, compte tenu de la virulence du débat, enfoncer quelques portes ouvertes : un historien anglais, William Doyle, dans une revue britannique distinguée, estimait qu'évoquer les horreurs de la Révolution française, c'est être a priori hostile à celle-ci. Or rien n'est plus faux : la Révolution française représente une transition légitime entre l'Ancien Régime et la démocratie moderne. Elle s'est néanmoins accompagnée de gigantesques « bavures », qu'il est indispensable d'évoquer, ne serait-ce que pour éviter qu'il ne s'en commette de semblables à l'avenir. Parmi ces immenses « bavures », la Vendée...

Alors, pourquoi tant de morts (de droite, il est vrai, ce qui rend quand même la chose plus acceptable) ? Alain Gérard, Pierre Chaunu, Alain Besançon, fraternellement unis, nous donnent en l'occurrence quelques éléments de réponse. D'abord il y a l'idée ou plutôt le mythe du complot, et de la répression nécessaire, exemplaire, salutaire, à l'encontre des comploteurs. L'ardent révolutionnaire de 1793, en effet, ne conçoit pas qu'il puisse rencontrer d'opposants puisqu'il incarne la Raison raisonnée et rationalisante, la subversion régénératrice du social ; donc réprimons, brûlons, noyons les Vendéens pour donner corps au fantôme... pour métamorphoser en comploteurs, par le simple fait de leur condamnation, des individus qui, au point de départ, n'étaient jamais que des paysans rebelles simplement hostiles à l'idée d'être incorporés dans l'armée républicaine, simplement hostiles à l'idée d'aller combattre, loin de leur province natale, contre les Prussiens des frontières de l'Est.

En second lieu, la surenchère et la fuite en avant jouent un grand rôle ; car l'ennemi de classe, ou, dans le cas qui nous occupe, l'ennemi de groupe, n'est pas simplement un adversaire

normal ; c'est un contre-révolutionnaire, odieux dès le principe ; et quiconque met cela en doute (le révolutionnaire modéré par exemple) se révèle encore plus odieux que l'antagoniste d'en face et doit être sanctionné, voire tué, décapité à son tour. On se reportera, sur ce point, au cas des Girondins, des fédéralistes guillotins eux aussi comme trop mous et dont un certain nombre subiront ce sort commun dans la ville de Nantes...

Doit-on être tellement surpris, dans le fond, du fait de ces phénomènes monstrueux (tératologiques, comme disait Edgar Morin), qui, vus de loin, nous paraissent plutôt incompréhensibles ? Il est aisé d'une certaine manière de leur trouver une justification : avec des esclaves on peut toujours bâtir des pyramides, disaient dans le temps les amis de Léon Blum, quand ils étaient en veine (judicieuse) d'antistalinisme ; avec des bombes, on peut toujours ramener les Serbes à de meilleurs sentiments (car leurs sentiments, reconnaissons-le, ne sont point, en l'actuelle période, de la meilleure qualité) ; avec des fusillades, des bateaux au fond percé, des massacres de femmes et d'enfants à l'arme blanche, on se débarrassait une fois pour toutes du péril vendéen. La fin justifiait les moyens, il y avait en tout cela, disons-le, au risque de choquer, une part authentique de rationalité.

Au surplus, l'idéal antivendéen, tel qu'il s'exprimait dans les tribunaux nantais et dans les cours martiales de l'époque (ne parlons pas des nombreuses exécutions sommaires qui allaient bien au-delà), a-t-il tellement disparu ? On me permettra de rendre compte ici, en même temps que de l'excellent ouvrage d'Alain Gérard, d'un petit livre tout récent signé de Gérald Suberville (2), qui fut l'un de nos résistants et post-résistants d'ultra-gauche dans l'Hérault de 1944. Et voici ce que nous pouvons lire, en cette fin de millénaire, sous la plume de ce monsieur très respectable. Il raconte, en l'occurrence, la Libération ou plutôt l'immédiat après-Libération héraultais. « Et puis, pour nous occuper, dit-il, on monta les grands procès, les cours martiales ; ce jour-là, c'était le 3 septembre 1944, je présidais une telle cour à Montpellier. Les accusés : une brochette de jeunes miliciens... des miliciens de villages... Minables ploucs qu'on nous donnait en pâture (!) ; une quinzaine de garnements de seize à vingt ans qu'un grain de folie ou des parents coupables avaient poussés là-dedans... Sur la quinzaine d'accusés, il y en eut sept ou huit (sic) de condamnés à être passés par les armes, c'était un verdict « modéré » compte tenu des circonstances. Pourtant on ne me confia plus de cour martiale. »

Le remords ne paraît pas étouffer M. Gérard Suberville ; après tout, il n'a fait qu'envoyer ad patres un certain nombre de très jeunes « ploucs » mal orientés par leurs parents ou par leur grain de folie personnelle. L'excellent M. Suberville est-il tellement différent des juges emplis de bonne conscience qui, dans la ville de Nantes et ailleurs, expédiaient vers un monde meilleur les Vendéens par milliers, minables « ploucs » eux aussi, cependant que les exécutions sommaires faisaient le reste, augmentant ainsi le chiffre des morts jusqu'aux nombres considérables, presque invraisemblables à force d'être vrais, que viennent de recenser dans de savantes publications les démographes de la France de l'Ouest ?



« Prises d'armes en Bretagne », de Julien Le Blant, épisode de la chouannerie, guerre de Vendée.

(Document ND-Viollet.)

---